

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 4 (1883)
Heft: 3

Artikel: L'émigration italienne en Afrique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉMIGRATION ITALIENNE EN AFRIQUE

Le programme du troisième congrès géographique international, qui a eu lieu à Venise en 1881, renfermait la question suivante : Quelles sont, dans les divers états de l'Europe, les classes qui fournissent le plus fort contingent d'émigrants, et quelles sont les causes qui dirigent le courant de l'émigration vers telle ou telle région déterminée? M. L. Bodio, directeur de la statistique officielle en Italie, y a répondu d'une manière complète en ce qui concerne l'émigration italienne, dans un volume intitulé : *Statistica della emigrazione italiana all'estero nel 1881*, d'où nous extrayons les détails qui se rapportent à l'Afrique.

D'une manière générale, c'est surtout vers la Tunisie, l'Algérie et l'Égypte que se dirigent les émigrants italiens. L'émigration directe en Tripolitaine est à peu près nulle; il y est bien arrivé, en 1881, 81 émigrants de langue italienne, mais, déjà la même année, 72 d'entre eux sont retournés à Sfax, d'où les événements de Tunisie les avaient obligés de s'enfuir. Au Maroc, il arrive, de Gibraltar, quelques Italiens qui ne font guère que passer.

Quant aux trois pays susmentionnés, la Tunisie, l'Algérie et l'Égypte, le nombre des immigrants est d'environ 2500 à 2600 par an, sans augmentation bien sensible pendant les cinq dernières années, qu'embrassent les études de M. Bodio; il était de 2544 personnes en 1876, et de 2654 en 1881: 265 pour la Tunisie, 837 pour l'Égypte et 1552 pour l'Algérie.

En Tunisie, il est vrai, la construction du chemin de fer, de Tunis à la frontière algérienne, de 1876 à 1878, a fait monter le nombre des immigrants italiens à 585; mais, une fois les travaux finis, la plupart revinrent en Italie ou passèrent en Algérie. Ce sont les paysans de l'île de Pantellaria et de la Sicile qui fournissent à l'émigration directe en Tunisie le contingent le plus fort, et la cause en est souvent la misère. Ce sont essentiellement l'agriculture et le commerce qui engagent des émigrants italiens à se diriger vers Tunis et les environs, où ils trouvent une seconde patrie, la colonie italienne y comptant 8300 âmes.

L'Algérie en attire un beaucoup plus grand nombre. En 1866, la population de langue italienne y était de 32000 âmes environ; elle diminua par suite de la guerre franco-allemande, mais elle est remontée et dépasse un peu aujourd'hui le chiffre sus-indiqué. La majeure partie des Italiens fixés définitivement dans le pays proviennent des régions méridionales du royaume, et sont établis dans la province de

Constantine, particulièrement à Philippeville, Bone et La Calle. Cette dernière ville est presque italienne, car, sur 4000 habitants, 2500 sont des Italiens. Parmi les Italiens d'Algérie, beaucoup appartiennent à des familles pauvres provenant d'une immigration ancienne ; les familles, ayant perdu leurs chefs, ont mieux aimé rester en Algérie, où elles sont secourues par des sociétés de bienfaisance, que de retourner en Italie, où elles n'avaient plus d'appui. Les Gênois, qui étaient très nombreux dans les premières années de la conquête, sont rares maintenant, la plupart s'étant dirigés vers l'Amérique. Les Piémontais et les Lombards, presque tous terrassiers, mineurs et maçons, ne sont que des émigrants temporaires. L'Italie centrale et la Vénétie en fournissent très peu. L'émigration annuelle, qui s'élève à 1500 personnes environ, provient surtout des provinces méridionales, de la Sardaigne, du Piémont, de la Lombardie, du midi de la France, de l'Espagne, de la Tunisie et quelque peu de l'Amérique. Elle se compose de deux catégories bien distinctes : l'une de pêcheurs embarqués sur des bateaux français, soit pour se procurer, dans la pêche du corail, un travail mieux rétribué, soit pour se soustraire au service militaire : l'autre, de maçons, de tailleurs de pierre, de mineurs et de manœuvres, qui cherchent à être employés dans les travaux publics. Il y a aussi des marins et des cultivateurs, qui demeurent généralement longtemps dans la colonie et demandent la naturalisation française ; les autres, quand ils ont trouvé du travail et qu'ils ont amassé un petit pécule, reviennent en Italie. Le gouvernement français n'empêche ni ne favorise l'immigration, quoiqu'il ne voie pas de bon œil la grande agglomération de population italienne dans la province de Constantine.

En Égypte, c'est la colonie italienne qui est la plus importante après celle des Grecs. D'après la statistique officielle d'Amici bey, directeur général de la statistique égyptienne, les Grecs étaient en 1878 au nombre de 29,963 et les Italiens à celui de 14,524 ; après eux venaient les Français (14,310), les Anglais (3,795), les Autrichiens (2,480) et les Espagnols (1,003). La colonie italienne y est une des plus anciennes, quoique, pendant les siècles qui suivirent la conquête musulmane, le courant d'immigration se soit arrêté, la vie des chrétiens n'y étant pas en sûreté. Elle se composait de Livournais, de Florentins, de Pisans et de Vénitiens voués au commerce. La tolérance religieuse de Méhémet Ali et de Saïd pacha, le commerce et les grands travaux publics, et surtout le percement de l'isthme de Suez ont attiré beaucoup d'Italiens, essentiellement des ingénieurs et des ouvriers. Cependant ce fut surtout

à l'époque de la guerre de sécession d'Amérique que l'Égypte vit affluer le plus d'émigrants. L'exportation du coton américain étant alors arrêtée, la culture et le commerce de ce produit végétal prirent en Égypte des proportions colossales et procurèrent à ce pays de grandes richesses, dont beaucoup d'étrangers cherchèrent à avoir leur part. Puis vinrent les fêtes splendides données à l'occasion de l'ouverture du canal de Suez, et la création de l'Opéra italien au Caire, doté avec une munificence royale par le khédivé Ismaïl Pacha, qui augmentèrent le courant de l'immigration italienne. La crise financière fit repartir pour l'Italie une foule d'émigrants ; plus tard le rétablissement des finances, l'institution des tribunaux mixtes, l'introduction d'un système hypothécaire régulier, en attirèrent de nouveau un grand nombre. Sans doute la colonie italienne en Égypte n'est, ni pour la richesse ni pour l'influence, égale aux colonies française et anglaise ; mais elle y jouit d'une grande considération par les talents de beaucoup de ses membres, entre autres Amici bey, Sala Pacha auquel a été confiée la répression de la traite, Bonola, secrétaire général de la société khédiviale de géographie du Caire, et beaucoup d'autres, avocats, médecins, ingénieurs, architectes, etc. Les chefs d'industrie et les ouvriers italiens sont recherchés en Égypte pour leur habileté, leur intelligence et leur diligence. Il faut noter encore que c'est la langue italienne qu'ont adoptée les tribunaux mixtes, pour la rédaction des actes et documents, et que la colonie italienne a créé, au Caire et à Alexandrie, de bonnes écoles, parmi lesquelles se distingue surtout le collège national italien, fondé à Alexandrie en 1861. D'après l'*Essai de statistique générale de l'Égypte*, de toutes les colonies c'était celle des Italiens qui, en 1878, fournissait aux écoles d'étrangers, à Alexandrie, le plus grand nombre d'élèves (1773) ; les Grecs, 1477 ; les Français, 548 ; les Anglais, 453 ; les Maltais, 255 ; etc. Les derniers événements d'Alexandrie et du Caire ont dû modifier ces données ; mais nous n'avons pas encore les documents qui permettront d'apprécier l'étendue des changements qu'ils y ont apportés.

BIBLIOGRAPHIE ¹

J. FAHRNGRUBER. AUS DEM PHARAONENLANDE. Wien und Würzburg (Leo Woerl), 1882, in-32°, 339 p. avec illustrations.— Pendant un séjour

¹ On peut se procurer à la librairie Jules Sandoz, 13, rue du Rhône, à Genève, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.